

12 octobre 2009

## **"COUPABLE": UNE COMPAGNIE MINIÈRE CONDAMNÉE PAR LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE**



Le gouvernement britannique condamne le traitement que Vedanta inflige aux Dongria Kondh. ©Survival

Le gouvernement britannique a condamné aujourd'hui Vedanta Resources, une compagnie cotée à l'indice boursier FTSE 100 (le CAC 40 britannique) pour le traitement qu'elle inflige à la tribu des [Dongria Kondh](#) dans l'Etat d'Orissa, en Inde.

Ce verdict accablant a été rendu après neuf mois d'enquête suite à la plainte déposée par [Survival International](#) contre le projet d'exploitation d'une mine de bauxite dans les collines de Niyamgiri, terre des Dongria Kondh. La plainte a été examinée par le gouvernement conformément aux lignes directrices de l'OCDE relatives à l'éthique des entreprises multinationales.

Dans une attaque sans précédent contre une grande compagnie industrielle britannique, le gouvernement a jugé que Vedanta 'n'a pas respecté les droits des Dongria Kondh'; 'n'a pas pris en compte l'impact de la mine sur les droits [des tribus]'; et 'a négligé de mettre en place un mécanisme adéquat de consultation préalable'. Il conclut de manière foudroyante : 'un changement de comportement de la compagnie est nécessaire'.

De façon étonnante, en dépit des demandes réitérées du gouvernement britannique, la compagnie 's'est opposée à fournir les pièces nécessaires à l'enquête'. C'est la première fois qu'une compagnie refuse de participer à une enquête menée par l'OCDE.

La lauréate du prix Booker, Arundhati Roy (Le dieu des petits riens, 1997), s'est alarmée : 'Si Vedanta est autorisée à exploiter la bauxite sur les collines de Niyamgiri en Orissa, cela entraînera non seulement la destruction de tout un écosystème, mais également celle des communautés dongria et, en fin de compte, de tous ceux dont les modes de vie en dépendent'.

*Stephen Corry, directeur de Survival International, a déclaré aujourd'hui : 'Nous sommes satisfaits que le gouvernement britannique ait pris position dans cette affaire – l'un des plus grands projets miniers au monde. Vedanta a manqué à son devoir d'informer les Dongria Kondh sur son projet de transformer leur montagne sacrée en une mine à ciel ouvert, alors qu'ils ont le droit, conformément à la législation internationale, de donner – ou de refuser – leur consentement à un projet lourd de conséquences sur leurs vies'.*

Ce verdict est le troisième obstacle majeur pour Anil Agarwal (principal actionnaire de Vedanta) en l'espace de cinq mois : en juin, un prix de bonne gestion environnementale lui avait finalement été retiré suite à des révélations de dernière minute sur l'impact destructeur de la mine; en août, le ministre de l'Environnement avait admis que le projet n'aurait jamais dû être approuvé.

Le projet minier de Vedanta se situe sur un lieu sacré pour les Dongria Kondh qui protestent par centaines contre la mine en organisant des manifestations et des barrages.

[Lire le texte intégral de la décision gouvernementale](#) (en Anglais)

[Lire la plainte de Survival](#) (en Anglais)

[Voir le film "Mine"](#), dont la narratrice est Joanna Lumley, célèbre actrice britannique des séries "Absolutely Fabulous" et "Chapeau melon et bottes de cuir".

**Lire ce communiqué en ligne:** <http://www.survivalfrance.org/actu/5142>